

MKF Code ISIN : FR0011678002

Paris, le 23 septembre 2024

Objet : Remplacement de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5 ans par l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5 ans.

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes porteurs de parts du fonds MKF (ci-après le « Fonds ») et nous vous en remercions. A ce titre, nous vous informons qu'Ecofi Investissements, société de gestion de votre Fonds, a décidé de modifier l'indice composite de votre Fonds.

Quels changements vont intervenir dans votre Fonds ?

Nous vous informons qu'ECOFI Investissements a décidé de modifier l'indicateur composite du fonds MKF en remplaçant l'indice FTSE EuroMTS Government Bond 3-5 ans par l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5 ans.

Ainsi, à compter du 01 octobre 2024, l'indice de votre Fonds composé de 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5 ans (cours de clôture et coupons nets réinvestis) + 50% FCI EMU 50 (cours de clôture et dividendes nets réinvestis) sera remplacé par l'indice composite suivant : 50% Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5 ans (cours de clôture et coupons nets réinvestis) + 50% FCI EMU 50 (cours de clôture et dividendes nets réinvestis).

L'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5 ans (cours de clôture et coupons nets réinvestis) est un indice composé uniquement d'émetteurs privés de la catégorie « titres d'investissement », c'est-à-dire ayant une notation supérieure ou égale à BBB- / Baa3 (S&P / Moody's) libellés en euro. Son code Bloomberg est LEC5TREU Index.

Il est calculé coupons réinvestis et disponible sur le site : <https://www.bloomberg.com/markets/rates-bonds/bloomberg-barclays-indices>.

A la date d'entrée en vigueur du prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement (« Règlement Benchmark »), ECOFI Investissements dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette modification est sans impact sur le profil rendement/risque et la structure tarifaire de votre Fonds.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Par ailleurs, notre Service Clients reste à votre écoute :

ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients

12 boulevard Pesaro - CS10002 - 92024 NANTERRE CEDEX

Tél : 01 44 88 39 24 - Fax : 01 44 88 39 39

Email : contact@ecofi.fr

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


Alain CANDERLE
Directeur Général

ECOFI INVESTISSEMENTS - ENTREPRISE A MISSION

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z

12 boulevard Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex • Téléphone : 33 (0)1 44 88 39 00

www.ecofi.fr